



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 109196

Texte de la question

Le 18 octobre 2006, le Sénat a rendu public un rapport d'information relatif à la situation du BTP français face à l'élargissement de l'Europe. Entre le 1er mars et le 17 octobre 2006, le rapport a donné lieu à onze auditions et à une table-ronde avec les professionnels du bâtiment et des travaux publics organisée à Strasbourg. Ces travaux ont abouti à la proposition d'un plan d'action en quatorze points. Il préconise d'autoriser la coopération européenne en matière de sécurité sociale. Il recommande, notamment, de prendre l'initiative de la création d'une mise en réseau « Social-Net » entre les organismes européens de sécurité sociale. M. François Grosdidier demande à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes de lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109196

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11461